

# Polyculture Elevage

## TERRITOIRE ENVIRONNEMENT COLLECTIF

### Territoire

Département de l'Ain  
Parc naturel régional du  
Haut-Jura

### Structure porteuse

Parc Naturel Régional  
du Haut-Jura



Nombre  
d'agriculteurs  
concernés : 12

### Partenaires

- Chambre d'Agriculture de l'Ain, du Jura, du Doubs
- Conservatoires botaniques et conservatoires des espaces naturels
- Réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura
- IDELE

### Contact

Jean Yves Vansteelant  
Chargé de mission  
agriculture PNR Haut  
Jura  
03 84 34 12 30  
Jy.vansteelant@parc-  
haut-jura.fr



## DÉFINIR LES ATTENDUS AGROÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE DU PNR HAUT-JURA



### Origine

Le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura a fait le choix de développer un projet de territoire, élaboré avec l'ensemble des collectivités et a traduit ce projet dans une charte. Au travers de cette charte, le Parc souhaite développer un territoire responsable de son environnement. Les orientations agricoles y sont notamment développées au travers de différentes mesures comme celles de soutenir les pratiques et systèmes agricoles qui concilient compétitivité des exploitations et la conservation de l'environnement. Pour répondre à ces mesures, il est notamment envisagé de mieux définir le concept d'agroécologie sur des systèmes agricoles herbagers, de préciser les attendus du territoire envers ces systèmes et la manière de les évaluer. Pour cela, le PNR Haut-Jura a fait le choix rassembler exploitants et partenaires autour de la conception d'un outil d'auto évaluation adapté à son territoire à destination des exploitants.



### Objectifs

- Définir les bases de l'agroécologie sur un territoire herbager de montagne : quels sont les attendus environnementaux, économiques et humains ?
- Définir des indicateurs pertinents localement de diagnostic, de définition de marge de progrès à l'échelle de l'exploitation et du territoire
- Suivre et évaluer les évolutions au sein des exploitations



### Etapes du projet

2015

- Premières réflexions communes sur la définition des attendus agroécologiques du territoire
- Lien avec la mise en place des PAEC – MAEC : les mesures répondent elles à l'objectif agroécologique ?

2016

- Rencontres avec les partenaires et exploitants, définition du projet et inscription au sein de la stratégie Leader

### Et demain ?

- Finalisation de l'outil, mise en ligne
- Diffusion, mise en réseau des exploitants sur des voies d'amélioration communes, suivi des actions et des évolutions
- Evaluation des évolutions

2017-2018

- Réunion de groupe de travail pour définir les attendus et une première trame d'indicateurs
- Conception et test de l'outil auprès d'exploitants volontaires

### Clefs de réussite

Développement d'un outil en réponse à une demande locale de précision - définition  
Une co-construction des indicateurs avec le groupe d'expert et exploitants volontaires dès la phase de conception

Des agriculteurs réceptifs à la thématique et intéressés par la valorisation des produits locaux via l'agroécologie

### Points de vigilance

Des financements difficiles à trouver rapidement. Temps de réponse aux premières questions relativement long

Ne pas faire de redondance avec l'ensemble des outils de diagnostic existants, mais trouver la complémentarité



CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?  
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon Cedex 07